



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS DU MAIRE COMMUNE DE LUYNES DÉPARTEMENT D'INDRE-ET-LOIRE (37)	Feuillet n°
DÉCISION PORTANT SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE SUBVENTION P.A.C.T- PROGRAMMATION 2025 AVEC LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE	Décision 15/09/2025 N° DGS/2025/079

Le Maire de la commune de LUYNES,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2122-22,

VU la délibération du Conseil Municipal en date du 31 janvier 2023, portant délégation de pouvoirs au Maire en vertu de l'article L.2122-22 du CGCT,

VU la demande de subvention, déposée le 28 novembre 2024 auprès de la Région Centre-Val de Loire, au titre du soutien aux PACT pour l'année 2025,

CONSIDÉRANT la notification d'aide régionale reçue par mail en date du 10 juillet 2025, invitant le représentant de la commune à signer électroniquement la convention,

CONSIDÉRANT que cette subvention sera versée dans le cadre d'une convention entre la Région Centre Val de Loire et la Commune de Luynes,

DÉCIDE

Article 1 :

De signer avec la Région Centre Val de Loire la convention de subvention PACT - Programmation 2025 - N° P00046224 (susvisée).

Article 2 :

Conformément aux dispositions des articles R.421-1 et R.421-5 du Code de justice administrative, la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif d'ORLEANS (28 Rue de la Bretonnerie, 45057 Orléans) dans un délai de 2 mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département et de sa publication sur le site internet de la commune.

Article 3 :

Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution de la présente décision.

Une ampliation sera transmise à Monsieur le Préfet d'Indre-et-Loire et à Monsieur le Trésorier payeur de la ville de Luynes.

Certifié exécutoire par :

- sa transmission au contrôle de légalité

le :18 SEP. 2025.....

- sa publication sur le site internet de la

commune le :18 SEP. 2025.....

Fait à LUYNES, le 15 septembre 2025

Le Maire



.Bertrand RITOURET

Envoyé en préfecture le 18/09/2025

Reçu en préfecture le 18/09/2025

Publié le

ID : 037-213701394-20250915-DGS_2025_079-AR

